

## Le diabète gestationnel : qu'est-ce que c'est ?

Au cours de la grossesse, votre corps va subir de nombreux changements, en réponse aux nouvelles demandes métaboliques. Afin de laisser à disposition plus de sucre, important pour le développement de votre bébé, une insulino-résistance physiologique se met en place. De cette façon, une quantité majeure de sucre circule dans votre sang et reste disponible pour le fœtus<sup>1</sup>.

Dans certains cas, le corps n'arrive pas à contrôler cette modification métabolique et développe une intolérance. Ce trouble de la régulation du glucose entraîne un état d'hyperglycémie, c'est-à-dire un **excès de sucre dans le sang**<sup>2</sup>. C'est le **diabète gestationnel**. Cette situation réversible apparaît généralement au cours du troisième trimestre de la grossesse<sup>3</sup>. Elle est diagnostiquée par un **test spécifique de glycémie**, effectué entre la **24<sup>ème</sup>** et la **28<sup>ème</sup>** semaine d'aménorrhée. Le diabète gestationnel peut être asymptomatique ou entraîner une soif intense, le besoin fréquent d'uriner et un état de fatigue considérable. En outre, les bébés de mamans affectées par le diabète gestationnel ont tendance à être plus gros que la norme. On appelle cela « macrosomie ». Ce qui peut amener les professionnels de santé à envisager un accouchement par césarienne. Le diabète gestationnel peut également déclencher un travail prématuré, entraîner des problèmes de régulation de la glycémie chez le nouveau-né et un risque plus important de développement successif de diabète de type 2 pour la maman et le bébé. Le contrôle de cet état pathologique est donc très important. Les femmes enceintes atteintes de diabète gestationnel doivent, tout d'abord, suivre un **régime alimentaire adapté** et pratiquer une **activité physique**, afin de gérer leur glycémie. Si ces mesures ne suffisent pas, un traitement par insuline sera proposé<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Vambergue A et al., Physiopathologie du diabète gestationnel. J Gynecol Obstet Biol Reprod 2002 ; 31 (suppl. au n° 6) : 4S3-4S10.

<sup>2</sup> [https://www.federationdesdiabetiques.org/information/diabete-gestationnel?gclid=EAIaIQobChMIjJ6S2Ya51gIVyrztCh2C1QGhEAAYASAAEgIWh\\_D\\_BwE](https://www.federationdesdiabetiques.org/information/diabete-gestationnel?gclid=EAIaIQobChMIjJ6S2Ya51gIVyrztCh2C1QGhEAAYASAAEgIWh_D_BwE)

<sup>3</sup> [https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/diabete\\_gestationnel\\_synth.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/diabete_gestationnel_synth.pdf)